



Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 53, no. 9 (1986)

Article Title: 17 mai 1986: Journée mondiale des télécommunications : « Partenaires du progrès »

Page number(s): pp. 518-519

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

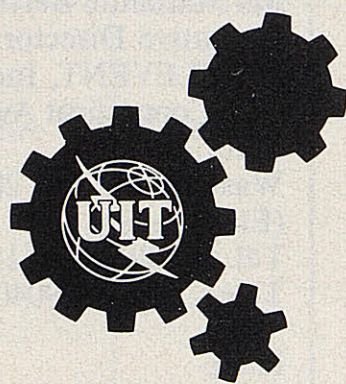
Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

date	lieu	titre de la réunion et organisateur	pour plus de renseignements s'adresser à
26-28 novembre	Montpellier	8 ^{es} Journées internationales — Les services de communication du futur <i>Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (IDATE)</i>	Pierre Mirallès J11 1986 — IDATE Bureaux du Polygone Rue des Etats du Languedoc F-34000 Montpellier (France) Tél.: 16 (67) 65 48 48 Télex: IDATE 490 290
30 novembre-3 décembre	Tokyo	6 ^e Conférence internationale sur la prévision et l'analyse de la planification commerciale à l'âge de l'information	Mr Koichiro Hayashi Advanced Telecommunications Services Sector NTT, 1-1-6 Uchisaiwai-cho Chiyoda-ku, Tokyo 100 (Japon)
1987			
18-21 janvier	Honolulu	9 ^e Conférence annuelle des télécommunications du Pacifique (PTC '87) — Usagers des télécommunications dans le Pacifique: panorama des besoins <i>Conseil des télécommunications du Pacifique</i>	PTC '87 1110 University Avenue Suite 308 Honolulu, HI 96826 (Etats-Unis) Tél.: (808) 941-3789 Télex: 7430550PTC
3-6 février	Mexico	Exposition des télécommunications MexCom '87 <i>Marketing International Corp./Latcom, Inc.</i>	William A. Warnes Marketing International Corp. 3421 M Street NW Suite 219 Washington, DC 20007 (Etats-Unis) Tél.: (703) 685-0600 Télex: 292034 (MIC-UR)



17 mai 1986

Journée mondiale des télécommunications « Partenaires du progrès »

A l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications, un certain nombre de pays et d'organisations ont envoyé des messages de félicitations au secrétaire général de l'UIT.

INDONESIE

L'Indonésie a décidé de célébrer cette année la Journée mondiale des télécommunications en organisant tout un programme d'activités.

Les activités ci-dessous témoignent de la volonté de ce pays de renforcer le rôle des télécommunications dans le développement national:

a) à l'occasion de plusieurs conférences, cycles d'études et réunions, de hauts fonctionnaires du ministère des Télécommunications de l'Indonésie, dont le ministre lui-même, M. Tahir, ont présenté les recommandations de la Commission indépendante pour le développement mondial des télécommunications;

b) le Conseil des télécommunications de l'Indonésie a rédigé, sur le rôle et l'objectif du développement des télécommunications, un projet qui reflète également les recommandations de la Commission indépendante pour le développement mondial des télécommunications. Ce texte doit être inclus dans les principes directeurs de politique intérieure qu'adoptera la prochaine session du Congrès du peuple, organe législatif suprême de ce pays. Le Conseil des télécommunications de l'Indonésie recommande au président de la République la politique à suivre dans le domaine des télécommunications; ses membres sont issus de divers ministères et organismes et il est présidé par le ministre du Tourisme, des Postes et Télécommunications;

c) l'élaboration d'une nouvelle loi sur les télécommunications est bien avancée;

d) de nouveaux concepts ont été approuvés pour assurer la participation du public au

financement du développement des télécommunications, notamment par:

- l'émission d'obligations;
- la participation du secteur privé à l'exploitation de services publics d'appel direct.

Un certain nombre d'activités ont été entreprises pour faire prendre conscience au public de l'importance du rôle des télécommunications et de toutes les industries qui s'y rattachent:

a) une exposition sur les télécommunications, INTERTELEC 86, s'est tenue à Djakarta du 25 au 29 mars 1986, avec la participation d'exploitations et d'entreprises étrangères et nationales;

b) pour encourager les possibilités nationales de conception et de fabrication de matériels de télécommunication, le téléimprimeur *MKN 8400*, conçu et construit en Indonésie, a reçu le prix du meilleur produit pour 1985;

c) un cycle d'études sur les télécommunications a été organisé à la même époque;

d) l'Indonésie a participé à l'Exposition CommunicAsia/Infotech Asia 86, qui s'est tenue à Singapour du 9 au 12 avril 1986, en organisant un stand et en envoyant des orateurs;

e) l'Indonésie présente actuellement à Vancouver (Canada) un certain nombre de réalisations dans le domaine des télécommunications dans le cadre d'EXPO 86, exposition organisée de mai à octobre 1986 sur le thème suivant: «Le monde en mouvement, le monde en contact». Le thème secondaire choisi pour le

pavillon indonésien est: «L'Indonésie, une nation de 13 000 îles».

L'Indonésie participera également au concours de l'UIT, La Jeunesse à l'âge de l'électronique. Le nom du lauréat à l'échelon national sera communiqué le 27 septembre 1986, journée des postes et télécommunications en Indonésie.

LE JOURNAL

Il y a cent ans

Nouvelles.

Le Bureau international vient de publier une édition nouvelle de chacune de ses deux grandes cartes des communications télégraphiques, en 4 feuilles, au prix de 2 francs par exemplaire, non compris les frais de port.

L'édition précédente de la carte des communications du régime européen datait de 1880, celle de la carte des communications du régime extra-européen de 1882. Bien que ces dates ne soient pas très éloignées, le nouveau tirage contient de très nombreuses additions et modifications. Le réseau général des télégraphes reçoit en effet, chaque jour, de nouveaux développements et se transforme suivant les besoins du trafic.

En ce qui concerne les grandes lignes sous-marines, le nombre des câbles transatlantiques du nord, qui n'était que de 6, est aujourd'hui porté à 10. Le câble transatlantique du sud a été doublé. Des communications nouvelles ont été établies entre l'Europe et les côtes occidentales de l'Afrique et dans les régions de l'Orient entre la Cochinchine, le Tonkin et Hongkong, entre Shanghai et l'île Quelpart, entre le Japon et la Corée. Depuis Wladiwostock jusqu'à Hongkong tous les câbles anciens ont été doublés.

Quant aux lignes terrestres nous citerons, parmi les extensions les plus marquantes, celle du réseau américain qui s'est développé dans la direction de l'ouest; celle du réseau canadien qui figurait à peine sur nos cartes précédentes; et celle du réseau de l'Empire russe qui s'étend maintenant au nord, vers la mer blanche jusqu'au Golfe de Mesén, et du côté du lac Baïkal jusqu'à Osmolowskaïa, s'est enrichi à l'est des lignes d'Omsk à Kasalinsk et de Samarkand à Askabad qui complètent la grande communication d'Omsk à

Bokhara par Tschemkent et de Bokhara à la mer Caspienne par Krasnowodsk et a reçu des extensions importantes dans la direction du sud par la construction d'une deuxième ligne entre Saratow et Kazan sur la rive gauche du Wolga, par le prolongement jusqu'à la mer Caspienne de la ligne qui s'arrêtait à Ouralsk, et par l'établissement d'une ligne de Woronesch à Rostow. Les demandes concernant l'achat de ces cartes doivent être adressées au Bureau international des Administrations télégraphiques à Berne.

*
* *

Le Conseil fédéral suisse a rendu, à la date du 30 Juillet dernier, une ordonnance concernant l'emploi des télégraphes dans l'intérieur de la Suisse.

Cette ordonnance qui remplace celle du 27 Août 1877 rendue en exécution de la loi fédérale du 22 Juin de la même année, sur la correspondance télégraphique, maintient en général les dispositions antérieures tout en les assimilant autant que possible à celles qui ont été adoptées récemment par la Conférence de Berlin pour le service télégraphique international.

Elle consacre cependant une modification intéressante en ce qu'elle supprime l'emploi des timbres-télégraphe à partir du 1^{er} Octobre prochain. Aux termes de l'article 22 de la nouvelle ordonnance le paiement des taxes télégraphiques et des taxes accessoires s'effectue, au dépôt, en espèces, sauf les cas où les télégrammes sont transmis par la poste au bureau télégraphique de dépôt. Les télégrammes peuvent alors exceptionnellement être affranchis en timbres, mais en timbres-poste et non en timbres-télégraphe.

Journal télégraphique — Septembre 1886